

Le mot du maire :

Grâce à la collaboration et à la présence des professionnels de la maison de santé de Châteauneuf-de-Galaure, et en lien direct avec Porte de DrômArdèche, nous avons pu ouvrir à la salle des fêtes une antenne du centre de vaccination de St Vallier. L'action conjuguée des bénévoles, des élus et de la secrétaire recrutée pour la gestion des appels et du planning, permet de faire vacciner 150 personnes chaque semaine. Bravo !

Le « poilu » fraîchement repeint vient à l'instant compléter l'aménagement de la place du 19 mars 1962. Nos monuments commémoratifs sont désormais regroupés en un seul lieu, le centre du village a de la "gueule" ! Merci aux professionnels, employés des services techniques communaux et élus qui ont ensemble œuvré pour ce beau résultat.

Le cimetière de Châteauneuf se transforme lui aussi grâce aux actions réalisées par les bénévoles et l'élu du groupe de travail. Les allées vont être rénovées au fur et à mesure, des lavandes ont été plantées, l'aménagement autour du columbarium prend forme le jeune maçon retenu ayant terminé les crépis.



C'est bien soudé au sein de cette équipe municipale que nous comptons poursuivre nos objectifs pour votre bien et celui de Châteauneuf-de-Galaure. Prenez bien soin de vous et continuez de respecter les règles sanitaires.

La vie municipale :

➤ Rencontre ADMR / Mairie / CCAS le 12/04/2021 :

Raphaël BRUN, Diane VIGIER et Véronique BARNAUD ont rencontré l'ADMR Moyenne Galaure. Louis SAADI (Président), Elodie REY (Responsable de secteur) et Patricia JOANNY (bénévole) sont venus en Mairie présenter l'association, son secteur d'intervention (12 communes) et ses missions. Implantée sur Châteauneuf de Galaure, c'est sur notre commune que l'association compte le plus de bénéficiaires. Forte de son équipe de 27 salariés et soutenue par 12 bénévoles qui assurent notamment les responsabilités d'employeur, l'ADMR propose de nombreux services. Il s'agit ainsi d'accompagner chacun, au mieux, à tous les âges de la vie.

Pour le CCAS, cette rencontre fut aussi et surtout l'occasion de réaffirmer sa volonté d'aide aux Castelneuvois les plus fragilisés, en complémentarité ou en soutien des moyens et des actions mis en œuvre par l'ADMR.

➤ Groupe de suivi des Concessions Funéraires – Aménagement du cimetière :

Après avoir fait un bon nettoyage à l'automne 2020, c'est maintenant des travaux d'aménagement qui commencent. Dans une des allées du cimetière de Châteauneuf où il n'y a pas la possibilité de mettre des concessions, il a été décidé de fleurir cet espace avec la plantation de lavandes. Toute l'équipe a œuvré pendant plusieurs jours et le résultat est là. D'autres travaux sont à venir et encore un grand merci à cette équipe de bénévoles.

➤ Place du 19 mars 1962 – Pose de la halle et pose du « Poilu » :

Depuis mi-avril, une halle trône désormais au milieu de la Place du 19 mars 1962. Son utilité sera multiple : lieu de manifestation pour les associations, rassemblement divers, ombre pour pétanqueurs, nouveau lieu pour le marché... D'autres utilités sont à imaginer ! Du mobilier urbain (tables et bancs) a également été installé sur la terrasse en bois et autour de la halle.

Après s'être refait une beauté, le "Poilu", a pris place sur son nouveau socle. Un grand bravo aux équipes des services techniques qui ont réalisé la pose dans des conditions climatiques particulières. Un Olivier, arbre symbolisant la paix, a également été planté.



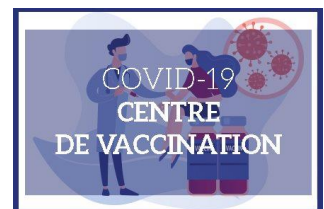
Zoom sur... Le centre de vaccination :



« Ce centre de proximité est chaleureux et de taille humaine »

Margaux CHELS, conseillère municipale référente de la Mairie pour la vaccination, nous parle de l'ouverture du centre.

« Depuis le début du mois d'avril la salle des fêtes de Châteauneuf de Galaure abrite un centre de vaccination. C'est une réelle chance. Ce centre de proximité est chaleureux et de taille humaine. Le bilan au bout de 4 semaines est positif, plus de 400 personnes vaccinées et la cadence va s'accroître dès le mois de mai. Le projet est né grâce aux professionnels de santé de la maison médicale. Un travail main dans la main avec la commune et la création d'une équipe de bénévoles a permis au centre d'ouvrir ses portes début avril et ce pour plusieurs mois. Camille qui gère le planning des vaccinations vous donnera un rendez-vous rapidement. Merci à elle pour ce travail de l'ombre très fastidieux. La vaccination et l'inscription restent toujours possible auprès de vos professionnels de santé habituels (pharmaciens, médecins, sage-femme, infirmiers) en cabinet, à domicile, à la pharmacie... n'hésitez pas à leur poser la question. Ils seront ravis de vous informer. Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui gère les accueils et la surveillance post-vaccination. Leur présence apporte de la chaleur à ce centre. Vous souhaitez rejoindre l'équipe, rapprochez-vous de la mairie ou venez nous rencontrer sur le centre les jours de vaccination. »



Pour s'inscrire : 06.48.66.18.10
vaccinationgalaure@gmail.com
(Mail à privilégier),

Zoom sur... Le Budget 2021 :



« Développer une stratégie d'investissement sur le long terme »

Derek SHERWIN, 2^{ème} adjoint, responsable des finances nous présente le budget 2021.

« Nous avons construit ce budget en respectant les objectifs définis : maintenir un territoire où il fait bon vivre, agir pour un aménagement équilibré et durable, soutenir l'activité économique et développer l'attractivité de notre village. Notre but est également de développer une stratégie d'investissement sur le long terme. Notre budget d'investissement reste donc conséquent pour 2021, sans augmentation d'impôt, avec de nombreux projets : aménagement du complexe sportif, optimisation du mobilier urbain, Charrière, embellissement et fleurissement du village...

Nous remercions Mireille AGERON-REYNAUD (ndlr : secrétaire de Mairie) pour son implication et Pierre PASCAL (ndlr : secrétaire de Mairie retraité) pour son aide et ses conseils. Merci également à l'équipe municipale qui a voté à l'unanimité ce budget. Enfin, nous saluons le travail mené par l'ancienne équipe municipale qui permet de disposer de finances saines et d'un endettement faible. »

➤ Comprendre le budget communal :

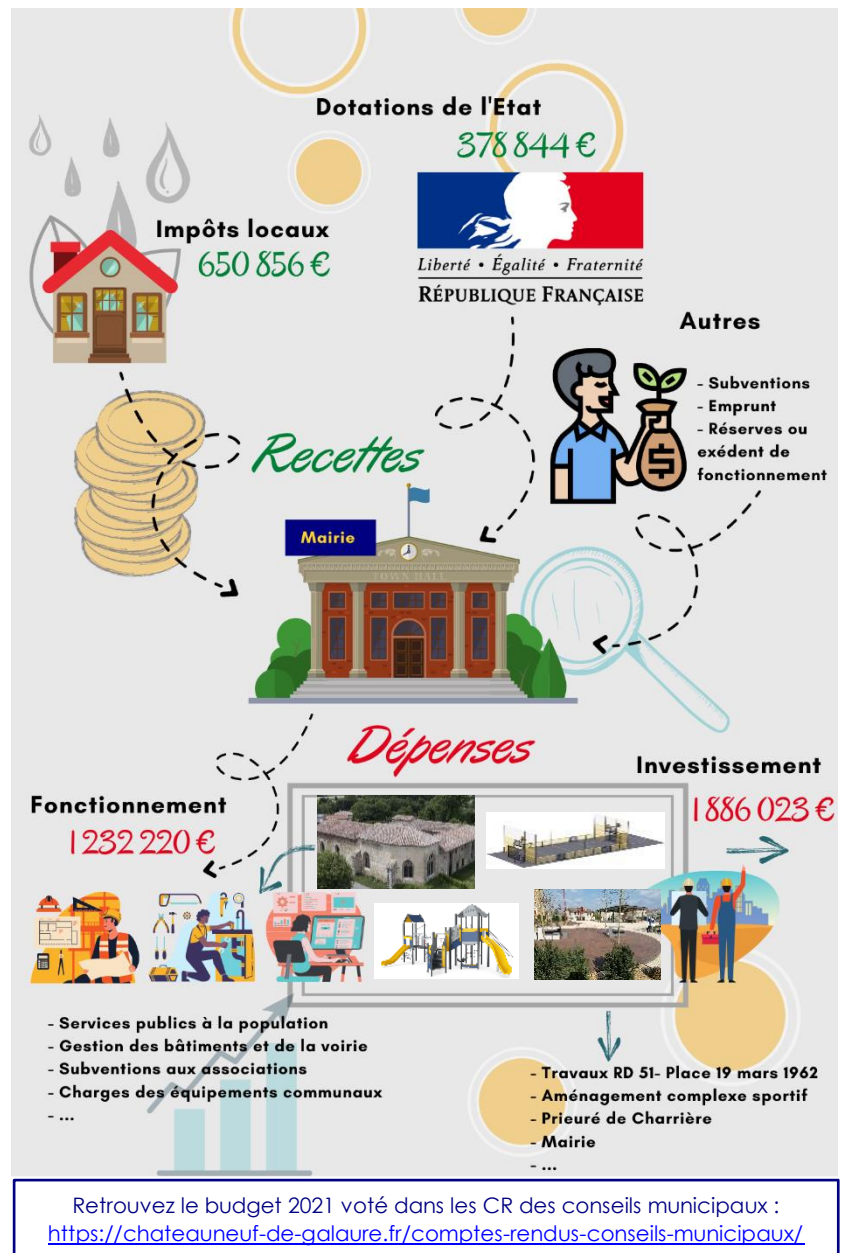
Le budget d'une commune est constitué de dépenses et de recettes. Les deux premières sources de recettes d'une commune sont :

- ✓ Les impôts locaux
- ✓ Les dotations de l'Etat

D'autres sources peuvent également être utilisées : l'emprunt, l'épargne, les subventions...

Les dépenses, quant à elles, peuvent être de 2 types :

- ✓ Les dépenses de fonctionnement entre autres les salaires des fonctionnaires municipaux, les subventions aux associations ou encore les indemnités des élus.
- ✓ Les dépenses d'investissement : la construction d'une école ou d'une installation sportive par exemple.



A vos agendas :

➤ Réunion Comité des Jeunes :

« Tu as entre 14 et 20 ans et envie de faire bouger Châto ? Le Comité des Jeunes est là pour ça ! Aménagement, environnement, embellissement du village, animation ou communication... Les jeunes sont sur tous les fronts et n'attendent plus que toi ! »

Rendez-vous le mercredi 19 mai, à 18h, au stade de foot

Au programme, aménagement du city, du pumptrack et de l'abri-jeunes : on rêvera en grand et sur place ! On compte sur tous les jeunes inscrits dans les différents comités et aussi sur ceux qui voudraient se lancer.

Et si tu n'es pas dispo ce jour-là, tu peux **aussi nous contacter au 06.87.66.92.39 pour te faire connaître et nous retrouver une prochaine fois !**

➤ Fête de la musique 2021 :

Vous avez un joli brin de voix, jouez d'un ou plusieurs instruments, seul ou en groupe ?

Le comité consultatif en charge de la Culture recherche des talents pour la fête de la musique.

- ✓ **Notre projet ?** Plusieurs stands musicaux au cours d'une balade dans le village.
- ✓ **La date ?** le dimanche 20 juin (seulement l'après-midi).
- ✓ **Les artistes ?** Pourquoi pas vous !! (Une rémunération au chapeau est possible)

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire => culture@chateauneufdegalaure.fr



Mairie de Châteauneuf-de-Galaure

7 Place de la Mairie
26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE
04 75 68 62 20
mairie@chateauneufdegalaure.fr
www.chateauneufdegalaure.fr

